



La première chape fluide  
à base de liants spéciaux  
**C20-F4**



# TECHNIS<sup>®</sup> R

LA CHAPE FLUIDE NOUVELLE GÉNÉRATION



# TECHNIS<sup>®</sup>R

## LA CHAPE FLUIDE NOUVELLE GÉNÉRATION À BASE DE LIANTS SPÉCIAUX

Nouvelle famille **CSTB** - Avis Technique N° 13/14-1224

### DOMAINE D'EMPLOI :

- Utilisation en intérieur
- Classement U4 P4 E3 C2
- Chape prête à recevoir tous types de revêtements sans enduit de sol
- Ne peut être considérée comme chape d'usure et doit être revêtue
- La mise en œuvre doit se faire dans des locaux hors d'air & hors d'eau

### MISE EN ŒUVRE :

- L'application de la chape fluide **TECHNIS<sup>®</sup>R** est effectuée par un Applicateur Agréé BOSTIK S.A. et peut être mise en œuvre :
  - En pose adhérente
  - En pose désolidarisée sur film polyéthylène d'épaisseur 200 µm minimum.
  - En pose flottante (sur isolant thermique ou thermo-acoustique)
  - Pour l'enrobage de planchers chauffants basse température à circulation d'eau chaude (réversible ou non)

### ACCESSIBILITÉ :

- 48 heures après coulage pour une circulation piétonnière.
- Les entreprises peuvent intervenir dès le 3e jour après coulage en évitant d'endommager la chape.
- La chape doit être protégée pendant 24 heures d'un ensoleillement direct.



La première chape fluide  
à base de liants spéciaux  
**C20-F4**



## **TECHNIS<sup>®</sup>R** convient à tous types de supports et domaines d'emploi (privatif ou tertiaire).

- Planchers béton
- Supports en bois ou panneaux dérivés
- Dallage terre plein
- Anciens revêtements non putrescibles
- Chapes asphaltes
- En travaux neufs ou en rénovation

## POSE DE REVÊTEMENT DE SOL :

La chape **TECHNIS®R** n'a pas de pellicule de surface:  
**AUCUN PONCAGE N'EST NECESSAIRE.**

L'humidité résiduelle de la chape **TECHNIS®R** avant la pose de revêtements doit être  $\leq 4,5\%$

### Délai de recouvrement :

Chape sans enrobage de plancher chauffant (épaisseur 40 mm)

- J+7 pour les revêtements céramique
- J+10 pour les revêtements textiles
- J+15 pour les revêtements PVC, Linoléums, Caoutchouc, Parquets.

Dans le cas d'un enrobage de plancher chauffant, la mise en chauffe du système doit avoir lieu obligatoirement avant la pose des revêtements, **au plus tôt 7 jours après le coulage** de la chape **TECHNIS®R**.





## **POINTS FORTS :**

- Pas de ponçage
- Aucun produit de cure
- Séchage rapide, recouvrement à J+7\*
- Absence d'armatures
- Plans de coulage jusqu'à 500 m<sup>2</sup>\*
- Sans joints de fractionnement\*
- Classement : U4 P4 E3 C2

\* Consulter l'avis technique N° 13/14-1224